



La lettre de la sénatrice

Jeudi 14 avril 2022
Lettre d'information bimensuelle n°27

Mesdames, Messieurs, Chers (ères) collègues,

A l'occasion de l'envoi de ma lettre bi mensuelle, il est difficile de m'adresser à vous sans aborder ce qui, aujourd'hui, occupe dans notre pays une place prépondérante pour notre avenir commun à savoir le deuxième tour des élections présidentielles.

Dans notre Département marqué par la Résistance et ses valeurs humanistes, la candidate de l'extrême droite arrive en tête des résultats de ce premier tour.

Comment ne pas y voir dans notre ruralité où elle obtient le plus de suffrages, un sentiment d'abandon ressenti par la population avec la fermeture des services publics, la désertification médicale, le manque de perspectives pour notre jeunesse et des conditions de vie qui se sont dégradées.

Cette colère légitime, je la porte au Sénat à travers les combats qui sont les miens, pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales afin que chacun puisse vivre dignement dans la France d'aujourd'hui.

Je considère cependant que la Liberté, l'Egalité et la Fraternité, valeurs inscrites au fronton de nos mairies ne sont pas négociables.

C'est pourquoi en conscience et responsabilité et parce qu'il est primordial de préserver notre idéal démocratique et les valeurs de la République, le 24 avril j'utiliserai le seul bulletin de vote à notre disposition pour battre l'extrême droite au second tour, en pensant aux combats menés pour la Paix alors que la guerre est aux portes de l'Europe, convaincue par l'Histoire que le fascisme et l'extrême droite sont les plus grands dangers pour les peuples.

Je reste à votre disposition et vous souhaite une bonne lecture.

Bien cordialement,

Marie-Claude VARAILLAS

EPISODE DE GRIPPE AVIAIRE : j'alerte le Ministre de l'agriculture

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Monsieur Julien Denormandie
Ministre

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel Villeroy – rue de Varenne
75007 PARIS

Perigueux, le 13 avril 2022

MARIE-CLAUDE
VARAILLAS

SENATRICE
DE
LA DORDOGNE

VICE-PRESIDENTE
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

MEMBRE DE LA DELEGATION AU
DROIT DES FEMMES

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

Monsieur le Ministre,

La Dordogne connaît actuellement un épisode de grippe aviaire d'une ampleur inédite renforcée par un flux migratoire ascendant. Au 12 avril, ce sont 17 foyers d'influenza aviaire hautement pathogène confirmés et 133 653 volailles qui ont été abattues dans le département de la Dordogne. Au traumatisme de voir son cheptel disparaître, s'ajoute un drame économique pour les éleveurs qui ont dû faire face depuis plusieurs mois à la hausse des coûts des matières premières et du prix de l'énergie.

La situation nécessite un plan d'action d'ampleur pour garantir la pérennité de la filière.

Il s'agit de pouvoir prendre des mesures fortes pour préserver l'ensemble de la filière et en premier lieu les éleveurs par une ouverture du département à l'exonération des cotisations sociales à la MSA mais également par des mesures d'indemnités exceptionnelles de l'ensemble de la filière. De plus, les retours qui me parviennent des producteurs concernés par l'abattage de leur élevage me conduisent à solliciter l'évolution du règlement sur l'équarissage par les services vétérinaires, et l'étude d'alternatives qui permettraient une gestion *in situ*, tout en réduisant les risques de diffusion.

Devant la répétition de ce phénomène depuis plusieurs années, nous devons également travailler en concertation avec les acteurs de la filière avicole à des mesures de prévention pour pouvoir agir sur les facteurs de risque induits par la densité des productions et le transport des volailles. Aussi, l'expérimentation de la vaccination des cannetons contre le virus H5N1 doit pouvoir être lancée dans les meilleurs délais sur un territoire indemne.

Consciente de l'enjeu vital pour l'ensemble de la filière dans le Département de la Dordogne, je vous saurais gré d'étudier les différents points soulevés avec une attention particulière de sorte que nous puissions accompagner dignement les éleveurs face à cette crise sanitaire et préserver ce savoir-faire qui fait l'identité de notre terroir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Marie-Claude VARAILLAS

« ESPACE LOUIS ARAGON », 1 PLACE DU 8 MAI 1945 – 24000 PERIGUEUX
15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06

mc.varaillas@senat.fr - 06 33 36 06 85



Proposition de loi pour revaloriser le statut des secrétaires de mairie

Revalorisation du statut des secrétaires de mairie

Avec mon groupe parlementaire CRCE nous avons déposé le 30 mars dernier une proposition de loi visant à revaloriser le statut des secrétaires de mairie par la création d'un statut d'emploi spécifique revalorisé afin de renforcer l'attractivité de ce métier qui requiert une grande polyvalence et de nombreuses qualités professionnelles et humaines.

Maillon indispensable au bon fonctionnement des communes, les secrétaires de mairie sont l'appui technique, administratif et juridique des élus, et plus particulièrement du maire. Dans une relation de confiance, ils mettent en oeuvre les politiques de l'équipe municipale et assurent les missions essentielles de services publics.

[Lire la suite et le contenu de la proposition de loi](#)



L'abrogation du nouveau pacte ferroviaire pour un renouveau du service public des transports

Lundi 4 avril, nous avons déposé avec mes collègues du groupe CRCE au Sénat une proposition de loi visant à l'abrogation du nouveau pacte ferroviaire de 2018.

Ce nouveau pacte ferroviaire engage l'ouverture à la concurrence de l'ensemble des lignes de transports ferroviaires mais également le passage en Société Anonyme de la SNCF et la fin de l'embauche de cheminot sous statut.

En 2018, mon groupe au Sénat s'est résolument opposé à ce nouveau pacte ferroviaire au côté des syndicats, des cheminots et des usagers en considérant qu'il constitue une remise en cause particulièrement violente du service public de transport public et de ses acteurs.

[*Lire la suite*](#)



Contribution dans la lutte contre les déserts médicaux

Rétablir l'équité territoriale en matière d'accès aux soins et agir avant qu'il ne soit trop tard

La commission d'aménagement du territoire et du développement durable a mis en place une mission d'information à laquelle je participe, chargée de faire des propositions sur les thématiques touchant plus particulièrement nos territoires ruraux, à savoir la santé, le numérique et le soutien du commerce en milieu rural.

Le 29 mars, par la voix de son rapporteur le sénateur B.Rojouan, la mission a rendu son rapport sur la lutte contre les déserts médicaux et recommande à l'unanimité une combinaison ambitieuse et pragmatique de mesures d'équilibrage territorial de l'offre de soin.

En considérant la pyramide des âges des médecins et la restriction du nombre d'étudiants du fait du numerus clausus, si rien n'est fait, "le pire est devant nous" selon ce rapport. Cela appelle des mesures fortes et des solutions innovantes pour garantir une équité territoriale et le respect du pacte républicain. Parmi les leviers identifiés: encourager le partage de compétences et l'exercice multisite, former plus en zone sous-denses. Enfin pour faire face à l'urgence des déserts médicaux, les membres de la commission préconisent la mise en place d'un conventionnement sélectif temporaire.

[Lire l'essentiel du rapport d'information](#)

“

*Guerre en Ukraine :
l'appel de parlementaires
« contre l'utilisation
d'armes explosives dans
les zones peuplées »*

— ”



TRIBUNE

Une centaine de parlementaires dont je suis, ont lancé un appel mardi 22 mars dans la revue La Croix pour l'adoption d'une « déclaration politique claire et ambitieuse contre l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées » en Ukraine.

Le texte rappelle également qu'au-delà des armes interdites employées par l'armée russe, ce sont des armes « conventionnelles » qui sont « à l'origine de l'hécatombe de civils ».

[Lire la suite](#)

Actualité en circonscription



Episode de gel: visite du Domaine de Castang

Les arboriculteurs du Sud Ouest ont été particulièrement touchés par l'épisode de gel qui a traversé la France au début du mois d'avril. Dans ce contexte, je me suis rendue aux pépinières et vergers de Castang, dans l'Ouest bergeracois, où pas moins de 20 000 tonnes de pommes sont produites chaque année.

Pour protéger leurs 370 hectares de vergers et leurs 600 000 arbres des gelées printanières, les arboriculteurs et pépiniéristes du Domaine ont déployé des filets antigel ainsi que des éoliennes qui permettent de rabattre l'air chaud vers le sol.

La fréquence des aléas climatiques oblige les producteurs. Les outils de lutte contre le gel des productions restent onéreux, c'est pourquoi nous devons accompagner plus en amont tant les arboriculteurs que les pépiniéristes pour qu'ils soient mieux armés face à ces aléas climatiques.

La Nouvelle-Aquitaine représente 45% des vergers de pommes français mais doit faire face à la concurrence des pommes produites en Pologne, beaucoup moins chères. Dans le cadre de la souveraineté alimentaire de notre pays, nous devons aussi apporter notre soutien à une production locale et résiliente.

A la rencontre des élus



La Force

Echange avec les élus de La



Saint Pierre d'Eyraud

Dialogue avec les conseillers

Force sur les réalisations et projets menés par cette commune de l'Ouest bergeracois qui accueille de nouveaux habitants et propose de nombreux services.

municipaux de St Pierre-d'Eyraud sur leurs projets de réhabilitation de logements et d'hébergement grande capacité. Ils m'ont également montré la halle citoyenne, lauréate de la première édition du budget participatif du département et réalisée par les associations, élus et habitants.



FANLAC : hommage aux Sablousards

A l'invitation de l'ARAC et de Mme la Maire de Fanlac, j'ai participé à l'hommage aux 320 hommes internés dans le camp du Sablou en 1940, pour délit d'opinion.

Ils défendaient les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Leur simple tort fut d'être communistes, syndicalistes, tziganes, autonomistes alsaciens, bas-rhinnois et luxembourgeois ou bien encore militaires démobilisés dans un moment où la France sombrait dans les heures noires du gouvernement de Vichy.

Terre de résistance et d'accueil, la Dordogne avait su organiser la solidarité autour des prisonniers du camp.

A l'heure où les discours de haine et de division se multiplient, le combat des Sablousards pour la paix, la solidarité et la liberté ne doit pas tomber dans l'oubli.



TRANSPORT: Agoras du train

Dans le cadre de l'élaboration de la future convention TER, les représentants des cheminots de la SNCF en Nouvelle Aquitaine organisent huit grandes réunions, dans toute la région, pour réfléchir à l'avenir du train.

J'ai participé à la première rencontre qui était organisée jeudi 7 avril à Trélissac pour débattre de l'avenir du ferroviaire dans la cadre de l'élaboration de la future convention TER entre l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'enjeu est de définir la politique ferroviaire la plus adaptée au territoire de Dordogne, sachant que d'ici 2024, les trains régionaux seront ouverts à la concurrence européenne.



Débats sur le logement

Invitée par les sections PCF de Dordogne et de Charente-Maritime, je suis intervenue à Périgueux puis à La Rochelle sur la situation du logement dans notre pays.

4 millions de personnes sont aujourd'hui touchées par la crise du logement, 12 millions sont en situation de précarité énergétique et 300 000 sont sans-domicile.

Les coupes budgétaires inédites au détriment des allocataires des APL et des bailleurs sociaux ont fait chuter la production de logements, produisant une augmentation conséquente du prix de l'immobilier.

Il apparaît urgent que l'Etat cesse de ponctionner les bailleurs sociaux en participant de nouveau au fonds national d'aide à la pierre pour relancer la construction de logements sociaux, construction à laquelle 70% des Français sont éligibles.

“
Questions écrites au
gouvernement”



Retrouvez les dernières questions écrites adressées aux membres du Gouvernement:

- **Question écrite à M. le ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales sur les conséquences de la hausse des prix des matières premières dans la gestion des cantines scolaires. [ici](#)**
- **Question écrite à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la**

publication du décret d'application de l'article 10 de la loi n° 2022-299 du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire : [ici](#)

- **Question écrite à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur l'annonce de la revalorisation salariale de 183 euros des professionnels de la filière socio-éducative: [ici](#)**

Marie-Claude Varailles
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varailles@senat.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varailles.

[Se désinscrire](#)

